

Nous nous réjouissons, très cher fils, de vous avoir animé d'une si admirable piété envers Nous, et ce qui met le comble à notre joie, c'est de voir, ainsi que nous l'avons compris par votre lettre, que vous avez reçu le présent que Nous vous avons envoyé comme un stimulant, qui vous excite à augmenter de plus en plus votre dévotion envers l'Immaculée Mère de Dieu.

Quant à ce que vous Nous dites de ce devoir de la reconnaissance auquel vous assurez que vous êtes étroitement obligé envers Nous; cette déclaration, nos très chers fils, ne fait que rendre encore plus éclatante l'admirable noblesse de vos cœurs qui nous était déjà connue depuis si longtemps et Nous prouve combien c'est avec opportunité et à bon droit, que Nous avons accordé à des enfants si aimants, un témoignage tout particulier de notre amour.

Maintenant nous prions, de tout notre cœur, la Sainte et Immaculée Mère de Dieu, de vous regarder d'un œil propice, et de vous préserver par sa puissante protection, de la malice de ce siècle et comme présage de cette protection et gage de notre reconnaissance pour les pieuses offrandes que vous Nous avez envoyées, Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur, la bénédiction apostolique, à vous, nos très chers fils, à tous et chacun de vous, ainsi qu'aux autres fidèles pour lesquels vous l'avez demandée.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 19 août de l'année 1874, de notre pontificat la 29me.

PIE IX.

L'œuvre de l'Eglise du Sacré-Cœur.

Les Dames de la Ste. Famille de N. D. de Montréal, ayant adressé à Son Eminence Mgr. Guibert, Cardinal Archevêque de Paris, une modeste offrande, pour la construction de l'Eglise du Sacré-Cœur, en ont reçu la réponse suivante, que nous publions comme un encourage-